

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Guylaine Phaneuf
Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Marie-Hélène Riopel
Clémence Caron
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, JOZ 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

Bonjour à tous,

Ouf, bien contente de vous retrouver après 6 mois d'absence. Quel année 2020, inoubliable n'est-ce pas. Et ce n'est pas fini, il faut continuer de se protéger et ça va bien aller.

A cause de cette situation, la municipalité n'a pu organiser son activité hommage aux bénévoles et bienvenue aux nouveaux arrivants. Je profite de cette tribune pour le faire, un énorme merci aux bénévoles et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants de l'année. On se reprendra l'an prochain pour le 5 à 7, espérons...

Nous aimerions souhaiter une **BONNE RETRAITE** à Michel Roy, qui a été notre inspecteur municipal depuis les 27 dernières années.

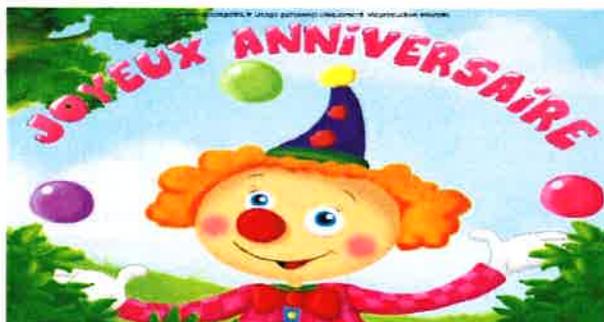
Sylvie Perreault

Prochain journal le 21 octobre, merci de me faire parvenir vos articles pour le 19

BONNE FÊTE!...

Octobre

<i>1^{er}</i>	<i>Madeleine Fecteau</i>	<i>25</i>	<i>Denis Philippon</i>
	<i>Marco Lévesque</i>		<i>Emy Charrois</i>
<i>13</i>	<i>Micheline Perreault</i>	<i>27</i>	<i>Fernand Sarrazin</i>
<i>15</i>	<i>René Perreault</i>	<i>30</i>	<i>Jean-Marie Lefebvre</i>
<i>16</i>	<i>Robert Racette</i>		<i>Jessica Larivière</i>
<i>21</i>	<i>Christine Moore</i>		
	<i>Nicole East</i>		
	<i>Adèle Roy</i>		



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 10 AOÛT 2020, À 19H00,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Est absente : Mme Sophie Bouchard

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et M. Jean-Claude Doré secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 20-08-121 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement numéro 238 sur la circulation des VTT et des motoneiges;
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 239 modifiant le règlement 175;
5. Correspondance;
6. Présentation des comptes à payer;
7. COVID-19
8. Diverses résolutions:
 - Système de surveillance par caméra;
 - Divers articles à vendre – soumissions;
 - Poste vacant - directeur des travaux publics;
 - Renouvellement SPCA;
 - Contrat de location de salle;
 - Correspondance concernant les nuisances;
9. Période de questions (de 19h30 à 20h);
10. Rapport de l'inspecteur municipal;
11. Suivi des actions à faire;
12. Rapport des activités du maire et des conseillers;
13. Sujets divers:
 - Entretien paysager – Terrains municipaux;
14. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
15. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 20-08-122 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 238 SUR LA CIRCULATION

DES VTT ET DES MOTONEIGES

Ayant déjà reçu copie du règlement, les conseillers en dispensent la lecture.

Proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement numéro 238.

Se prononcent en défaveur de l'adoption pour des raisons de sécurité et d'entretien des chemins, Mme Marielle Gauthier et M. Jean-Guy Boulet.

Ledit règlement est inscrit au livre des règlements de la municipalité et fait parti des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Sylvie Perreault qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement numéro 239 « Règlement modifiant diverses dispositions des règlements d'urbanisme»

Un projet de règlement est déposé.

5. CORRESPONDANCES

6. 20-08-123 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour juillet 2020, au montant de 55 023.34 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en juillet 2020, au montant net de 12 825.67 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en juillet 2020, totalisant un montant de 11 414.40 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. COVID-19

▪ 20-08-124 : OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT les mesures mises en place en lien avec la situation pandémique de la COVID-19, ayant nécessité la fermeture du bureau municipal le 23 mars 2020;

CONSIDÉRANT la possibilité de permettre de nouveau l'accès au Centre communautaire incluant le bureau municipal en respect des consignes de la santé publique.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu

à l'unanimité de rouvrir le Centre communautaire aux citoyens à compter du mardi 18 août 2020, selon l'horaire habituel.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. DIVERSES RÉOLUTIONS

▪ **20-08-125 : SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRAS**

CONSIDÉRANT le bris du système de surveillance par caméras installé au Centre communautaire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser le remplacement du système actuel, un montant maximal de 500,00\$ est accordé pour un nouveau système.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-08-126 : DIVERS ARTICLES À VENDRE – SOUMISSIONS REÇUES**

ATTENDU QUE divers articles ont été mis en vente par soumission aux citoyens de La Reine par voie de communiqué;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues pour deux articles différents.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité de vendre une pompe à feu 6,5hp au montant de 325,00\$ (prix plancher 300,00) à M. Jeannot Dupuis ainsi qu'une pompe Wajax avec réservoir au montant de 100,00\$ (prix plancher 75,00\$) à Mme Anne Drainville

Est également résolu d'offrir les articles restants par annonce publique.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-08-127 : POSTE VACANT – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine à procéder à l'affichage du poste « Directeur des travaux publics » avec entrée en fonction au 4 août 2020;

CONSIDÉRANT qu'un candidat a été retenu, toutefois ce dernier s'est désisté.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité de procéder à un second affichage de poste sur les plateformes web disponibles.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-08-128 : SPCA – ENTENTE RELATIVE AU CONTRÔLE DES ANIMAUX**

CONSIDÉRANT le renouvellement à venir de l'entente avec la SPCA de La Sarre, entente venant à échéance au 31 décembre 2020 selon l'article 15 de ladite entente.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à

▪ **20-08-131 : NUISANCES - ENVOI DE CONSTATS D'INFRACTION**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté un règlement sur les nuisances, règlement no 233;

ATTENDU QUE ce règlement définit ce qu'est une nuisance et inclus un ensemble de mesures et de règles concernant les nuisances, dont l'article 5 traitant spécifiquement des terrains privés;

ATTENDU QUE des citoyens contreviennent au règlement sur les nuisances, certains ayant été avisés à plusieurs reprises de cet état de fait;

ATTENDU QUE la municipalité a avisé par écrit le 29 juin dernier plusieurs contrevenants en précisant les défauts constatés sur les lieux, photos à l'appui, leur demandant de se conformer à la réglementation, et leur donnant jusqu'au 31 juillet pour ce faire, à défaut de quoi la municipalité entendait se prévaloir de sa réglementation et que l'article 54 prévoyait même une amende de 300,00 \$ pour une première infraction et de 600,00 \$ pour toute récidive;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de trois adresses résidentielles dérogent encore à ce jour.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la municipalité demande à la Sûreté du Québec de remettre des constats d'infraction en vertu de l'article 54 du règlement sur les nuisances aux propriétaires toujours en infraction à ce jour, soit :

- 3, 2^e avenue Est;
- 24, 3^e avenue Ouest;
- 6, 1^{re} Rue Ouest.

Et que le procureur de la municipalité soit mandaté pour faire parvenir des mises en demeure à ces mêmes contrevenants.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

13. SUJETS DIVERS

▪ **20-08-132 : ENTRETIENS PAYASAGERS – TERRAINS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine, par son règlement numéro 233 sur les nuisances, article 37, précise que le fait de laisser pousser des broussailles ou de l'herbe folle qui croissent en abondance et sans culture, jusqu'à une hauteur de 20 centimètres ou plus, constitue une nuisance et est prohibé;

ATTENDU QUE des citoyens entretiennent bénévolement et à leurs frais certains terrains municipaux, alors que certains autres terrains municipaux ne sont pas entretenus et contreviennent donc au susdit règlement sur les nuisances;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine désire que ces entretiens se poursuivent et accorde un montant par terrain entretenu, soit tous terrain d'une superficie de 650 m² et identifié par la municipalité comme étant présentement entretenu.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité que, la municipalité conviennent sur une base annuelle d'ententes avec les citoyens intéressés à entretenir ces terrains, et ce moyennant une compensation fixée à 50 \$ par terrain pour la présente année, laquelle pourra être revue en mai de chaque année en fonction de l'inflation, la priorité étant offerte aux citoyens qui en font déjà l'entretien à leurs frais dans certains cas depuis de nombreuses années.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

14. TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT

15. 20-08-133 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h48.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 31 AOÛT 2020, À 18H30,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Noémi Soulard, Sophie Bouchard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Sont absentes : mesdames Stéphanie Perreault et Sylvie Perreault.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 20-08-134 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'avis de convocation;
3. Présentation du rapport financier 2019;
4. Programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018 – 2 projets;
5. Période de question;
6. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. **20-08-135 :** **PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier 2019 dûment expliqué par Madame Shandy Caron, comptable professionnel agréé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-08-136 :** **AFFECTATION DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des investissements pour un total de 793 972 \$ au cours de l'année financière 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité a généré des revenus d'investissements de 773 362 \$;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu un financement de 737 700 \$;

ATTENDU QUE la municipalité a un excédent de financement de 737 700 \$ qui est réservé pour le service de la dette à long terme ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard et appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'affecté 28 520 \$ des activités de fonctionnement de l'année financière 2019 aux activités d'investissements de l'année financière 2019 et que l'excédent d'investissement de 7 910 \$ sera utilisé pour des projets futurs.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. **20-08-137 :** **PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que :

la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-08-138 :** **PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que :

la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux

réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence

6. 20-08-139 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 19h03.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Municipalité de La Reine

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019



Chers contribuables et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance extraordinaire du conseil municipal du 31 août 2020, je fais rapport aux Lareinoises et Lareinois des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l.).

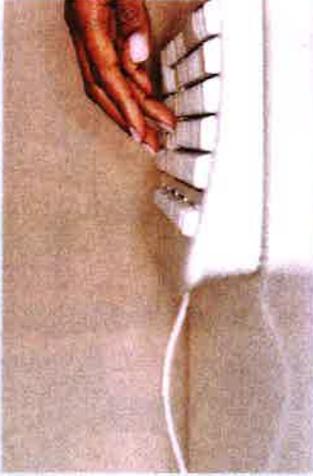
Sylvie Perreault,
Mairesse suppléante de la municipalité
de La Reine

LE RAPPORT FINANCIER 2019

Les états financiers au 31 décembre 2019 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 459 758 \$. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 700 484 \$, réalisant donc un excédent de l'exercice de 759 274 \$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 39 766 \$, en vertu des règles comptables utilisées par le ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH).





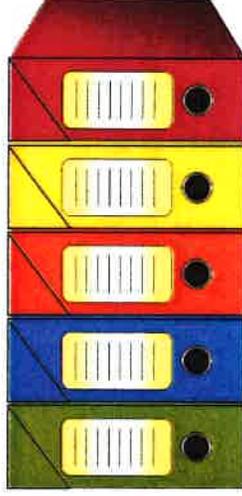
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 31 août 2020. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers de la Municipalité de La Reine.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. »

Opinion

« À notre avis, les états financiers condensés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de La Reine au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »



Contremaître-opérateur travaux publics - Poste permanent à temps plein

Organisme :	La Reine
Catégorie :	Travaux publics / voirie
Type de poste :	Permanent, Temps plein
Date de fin de publication (limite du concours) :	Le 5 octobre 2020

Responsabilités

- Opérateur des équipements (déniveleuse, rétrocaveuse, etc.);
- Personne responsable de dossiers spécifiques locaux : égout, voirie municipale et déneigement;
- Administre son budget et en assure le suivi avec la direction ;
- Effectue les achats de son service selon la politique d'achat de la municipalité ;
- Voit à l'entretien des bâtiments, des véhicules, de l'équipement et de la machinerie de la municipalité;
- S'assure du respect des normes de sécurité au travail prescrites par la C.N.E.S.S.T.;
- Voit à la salubrité, l'ordre, la sécurité et l'aménagement du garage municipal ainsi que des espaces d'entrepôt extérieur;
- Reçoit et gère les demandes de services dans son domaine de compétence;
- Prend charge des appels occasionnels de soir, de fin de semaine et effectue les constatations nécessaires sur le terrain, dans son domaine de compétence;
- Doit fournir son véhicule (camionnette), moyennant allocation;

Exigences

- Secondaire 5;
- Expérience serait un atout ;
- Permis classe I.

Commentaires

- Salaire selon qualifications ;
 - Période de probation de trois mois ;
 - Possibilité de temps partiel en période hivernale
- Entrée en poste prévue : 5 octobre 2020

Conditions salariales

Selon qualifications

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE

Semaines du 27 septembre au 1^{er} novembre 2020



- D. 27 sept. 11hrs. (052-13) Daniel Charrois - Quête des funérailles
(013-17) Violette Lefrançois – Quête des funérailles
D. 4 oct. 11hrs. Célébration de la parole par Anne Drainville et Guylaine Phaneuf
D. 11 oct. 11hrs. (022-16) Guy Frenette – Quête des funérailles
(021-18) Marielle Turpin - Quête des funérailles
D. 18 oct. 11hrs. Célébration de la Parole par Angèle Thouin et Marielle Gauthier
D. 25 oct. 11hrs. (010-18) Gilberte Blais – Quête des funérailles
(045-18) Clément Audet - Quête des funérailles



QUÊTES DE MARS À AOÛT 2020



Revenus Dîmes : 475.00\$
Revenus Dons : 100.00\$
Revenus quêtes dominicales : 1216.00\$
Revenus funérailles : 200.00\$
Revenus intérêts : 117.25\$
Revenus Prions en église : 122.45\$
Revenus autres (casuel, baptême, rameaux, registres) 461.55\$
Autres revenus : 1500.00\$

Prière

Marie, brillante étoile au cœur de ma vie,
Guide-moi sur le chemin qui m'est tracé.
Marie, Reine de l'écoute
Lorsque surviennent épreuves et maladies,
Entend ma prière, baisse vers moi les yeux
Et couvre-moi de ton voile de douceur et de bienveillance
Accorde à mon âme paix et sérénité
Mon fardeau sera alors plus léger
Que ce soit aux jours heureux ou plus difficiles
Accueille mon cœur reconnaissant
Pour ta présence toute maternelle
Chaque jour qu'il m'est donné de vivre



BONNES SEMAINES !

.....

Bonjour à tous les paroissiens de La Reine,

Retour à la chapelle

Durant tout l'été, les paroissiens ont pu assister à la messe dominicale à l'église....Mais le froid s'installe, alors on retourne aux quartiers d'hiver. Soyez rassurés cependant ! Toutes les normes de santé publique sont respectées (port du masque, distanciation des personnes assises etc). Donc, une vingtaine de personnes peuvent se présenter. Messe par le Curé Rémi suivie d'une liturgie de la parole la semaine suivante. Alors on vous souhaite la bienvenue.....

Message de la Fabrique

Notre chère Clémence, après plus de 12 ans, a décidé de prendre sa retraite comme présidente de la Fabrique... On ne saurait lui reprocher pour tant de dévouement, d'enthousiasme, de cœur et d'énergie...Mais il y a un mais....il faut un remplaçant(e)...

Songez -y avec votre cœur.....quelques réunions par année.....avec une équipe pour discuter et épauler....Marco Lévesque, Danielle Audet, Diane Sévigny -East, Carole Faucher, Marielle Gauthier, Guylaine Phaneuf.

Après tant de décennies, on ne peut laisser tomber...

Merci...



Cercle des Fermières

Des liens d'accomplissement tissés serrés 2019-2020

Depuis le mois de mars que nous nous ne sommes pas rencontrées, que nos activités ont pris fin subitement.

Bonne Nouvelle

***Un diner rencontre aura lieu dans la grande salle du centre communautaire le mercredi 30 septembre prochain.
Apporte ton lunch et tes dernières créations et viens te joindre à nous pour un brin de jasette.***

Bon anniversaire à tous les membres qui ont célébré leur anniversaire entre le mois de mars au mois de septembre. Sachez que nous avons eu une pensée pour vous durant ce temps difficile de confinement.

Dans le contexte actuel, nous ne savons pas encore lorsque nos réunions et activités pourront reprendre normalement.

Le local des fermières est maintenant ouvert. Il y a 4 métiers à tisser de disponibles, 2 pour des linges à vaisselle, 1 pour les torchons de table et un dernier pour des couvertures de bébé. Par contre, pour respecter les normes sanitaires en place, vous devez réserver votre plage horaire auprès d'Angèle. Un maximum de 3 personnes à la fois est permis dans le local. Le port du masque est obligatoire. La désinfection des zones utilisées doit être faite à votre départ. Merci de votre grande collaboration.

Marie-Hélène Riopel
Comité communication



Bibliothèque La Reine

Bonjour à tous!

L'été vient de finir et nous avons fait un pas dans l'automne.

Après une fermeture de presque 6 mois la bibliothèque a été ré-ouverte le 1^{er} septembre et nous serons ouvert aux 2 semaines jusqu'aux fêtes, après nous réévaluerons selon ce qui se passera avec le Covid 19. Nous avons mis en place des procédures de la santé publique et suivons les directives du Réseau des bibliothèques.

Nous acceptons qu'une personne à la fois et les enfants en bas de 12 ans ne soient pas admis.

Le port du masque est obligatoire et le lavage des mains avant de rentrer dans la bibliothèque sont demandés.

Au mois d'octobre :



La chasse aux abonnés revient cette année.

En effet, toute personne, jeune ou adulte, qui s'abonne ou se réabonne à sa bibliothèque locale en octobre devient admissible au tirage d'une des 3 tablettes numériques Samsung Galaxy, 8 pouces, offertes par le Réseau BIBLIO.

Avec sa carte de bibliothèque, un abonné a accès à des milliers de livres et documents dans les bibliothèques de la région, à des livres, des revues et des jeux d'évasion numériques, des produits saisonniers tels des accès gratuits à des sites touristiques, des raquettes, des heures du conte, des clubs de lecture et plein d'activités d'animation. De plus, en s'abonnant, l'utilisateur s'attribue un mot de passe (NIP) qui lui permet d'accéder à distance avec son ordinateur, son portable, son iPhone, à son dossier, pour réserver et renouveler des prêts de documents, communiquer avec sa bibliothèque et faire des demandes spéciales (prêts entre bibliothèques). Par ailleurs, la majorité des bibliothèques du Réseau BIBLIO disposent d'une borne Wi-Fi, permettant ainsi à la population d'accéder gratuitement, 24/7, au service Internet sans fil.

Donc, en octobre, on s'abonne!

La bibliothèque est ouverte aux 2 semaines de 18.30 à 20.00 heures. Prochaines ouvertures mardi, le 15 septembre et 29 septembre, 13 et 27 octobre.

Pour les personnes qui ont encore des livres de la bibliothèque depuis mars de bien vouloir les rapporter.

Nous sommes heureuses de vous accueillir.

Solange Perreault, responsable



REGROUPEMENT
DES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

EN OCTOBRE, C'EST

LA CHASSE AUX ABONNÉS

DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LA RÉGION

En octobre, abonnez-vous ou réabonnez-vous à votre bibliothèque et courez la chance de gagner l'une des 3 tablettes de 8 pouces offertes par le Réseau BIBLIO !

TIRAGE : 11 NOVEMBRE 2020

Avec une tablette numérique, je peux :
Lire des livres et des revues numériques, m'amuser, ...

Mais aussi, avoir accès à plus de 740 000 livres et documents dans les bibliothèques de la région.

Poisson blanc et sauce vierge

Ingredients:

- 2 filets de brochets (ou poisson blanc à chair ferme)
- 4 à 6 tranches de bacon
- Huile à cuisson
- Poivre

Sauce vierge:

- 1 1/2 tasse de tomates cerises, coupées en quartiers
- 4 c. à soupe d'échalotes françaises hachées finement
- 4 c. à thé de câpres
- 1/3 de jus de citron frais
- 1 tasse huile d'olive extra vierge
- 4 c à soupe d'herbes fraîches ciselées (basilic, aneth, coriandre ou estragon ou le mélange de plusieurs)
- Fleur de sel, poivre du moulin

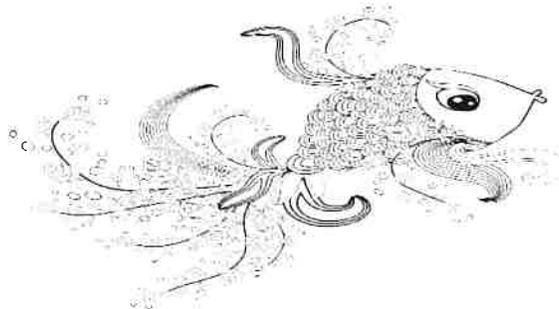
Préparation:

Pour la sauce vierge, mettre tous les ingrédients dans un petit chaudron, amener ébullition et chauffer environ 30 secondes puis retirer. (Cela sert à extraire le plus de saveurs). Ajouter les fines herbes, fleur de sel et poivre du moulin au goût, réserver.

Poivrer le brochet, enrouler dans le bacon et fixer à l'aide de cure-dents. Saisir dans une poêle, 2 à 3 minutes chaque côté, dans l'huile bien chaude ou jusqu'à ce que le bacon ait l'air croustillant. Enfourner dans un four préalablement chauffé à 350 degrés F pour environ 10 minutes (tout dépend de l'épaisseur des filets. Le but étant de le cuire à centre.)

Servir avec 2 bonnes cuillères à soupe de sauce vierge ainsi qu'un riz basmati non parfumé ou des frites maisons.

Bon appétit!



Votre caisse vous informe...

Semaine de la coopération



Du **11 au 17 octobre 2020**, c'est sous la thématique ***Mieux vivre avec ses finances***, que se tiendra la 50^e semaine de la coopération ! Tout Desjardins sera en action pour vous offrir une programmation complètement réinventée et virtuelle qui aura un impact concret sur votre vie par le biais d'activités en éducation financière et coopérative.

Un calendrier d'activités en ligne et gratuites comme des webinaires, des formations et des capsules d'information mettra en valeur les initiatives éducatives de Desjardins et de ses partenaires. Ces activités seront adaptées à tous les niveaux de connaissance et elles seront également d'un grand intérêt !

Bonne Semaine de la coopération !

La Caisse scolaire

En 1901, Alphonse Desjardins mettait sur pied la première activité éducative destinée aux jeunes du primaire, soit la Caisse scolaire. Depuis, le Mouvement Desjardins poursuit sa mission d'éducation avec ce programme. Cet automne, la Caisse scolaire redémarre cette démarche éducative sur le territoire de l'Abitibi-Ouest et de la Baie-James. En collaboration avec les parents et le milieu scolaire, la Caisse scolaire initie les jeunes à l'épargne et leur apprend à bien gérer leurs sous.

Pour plus d'informations, visitez le site internet www.caissescolaire.com



Être membre Desjardins a ses avantages!
www.desjardins.com/avantages

Commanditaires



Savons naturels - tout simplement
Préparés de façon artisanale à Dupuy

Savonnerie



DU NORD



Visitez notre page Facebook
savonneriedunord
ou appelez
819-783-3322
pour plus d'infos.



CRÉATION
Seconde Vie

1 - 1ère rue est
La Reine Qc.
819-947-6271

didi2bob@hotmail.com



GESTION SDT
ROYER
INC.

Simon Royer
Sophie Royer
David Royer
Jean-François Royer

150, Rang 10-1
La Reine, Qc J0Z 2L0

www.gestionroyer.com
819-333-7989

Authentik-08
Récupérer - créer - fabriquer

Authentik Stéphane
La Reine, Qc



Municipalité
de La Reine

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Octobre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6 	7	8	9	10
11	12 Séance du Conseil	13 	14	15	16	17
18	19	20 	21	22	23	24
25	26	27 	28	29	30	31